



**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes du Territoire De Lunéville**  
**A Baccarat**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	58	58 + 11 pouvoirs

Date de convocation 12 décembre 2024
---

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, Président.

Présents : **Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Sabine TIHA, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Matthieu SIGIEL, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Christine THOMAS, Joël FRANCOIS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN.**

Absents : **Rose-Marie FALQUE, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Jocelyne CAREL, Laurent KUREK, Cédric PERRIN, Bertrand SCHULTHEISS.**

Représentés : **Didier COLIN à Sabine TIHA, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, François GENAY à Matthieu SIGIEL, Serge DESCLE à Jacques PISTER, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Jonathan HAUVILLER, Virginie GENOT à Jacques LAMBLIN, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Marie VIROUX à Alexandra HUGO.**

**Monsieur Alain FORTIER** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : LECTURE PUBLIQUE – Contrat Territoire Lecture**  
**Rapporteur : Bruno MINUTIELLO**  
**N° de délibération : 2024\_247**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
58	11	69	0	0	0

Le Contrat Territoire Lecture (CTL) est fondé sur un plan d'actions en faveur du développement de la lecture et vise à réduire les inégalités d'accès à la culture et, en particulier, à la lecture.

Il s'inscrit dans un territoire avec le souci d'intervenir dans les zones géographiques rurales ou auprès des publics éloignés de la culture.

Le CTL a vocation à répondre aux besoins identifiés par la collectivité lors d'une phase d'état des lieux, tout en s'inscrivant dans les grandes orientations du Ministère de la Culture en matière de politique de la Lecture publique.

Il repose sur un co-financement entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la collectivité, ainsi que sur une méthodologie intégrant notamment un diagnostic, la tenue régulière

d'un comité de pilotage composé d'élus, de la conseillère Livre et Lecture de la DRAC, de la direction des médiathèques et de partenaires identifiés sur le territoire.

Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans, un budget prévisionnel des dépenses est établi. Les dépenses éligibles dans le cadre du CTL sont subventionnables à hauteur de 50%. Un diagnostic sera effectué en fin de chaque année.

Il est rappelé à l'Assemblée que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), dans le cadre de sa compétence Lecture Publique, développe une politique dynamique et continue de découvertes culturelles (littérature, musique, cinéma, jeux vidéo) et de formation en direction de tous les publics. Elle a bénéficié d'un premier Contrat Territoire Lecture de 2021 à 2024 en s'appuyant sur le Réseau des bibliothèques et médiathèques du Lunévillois.

À la réouverture de la nouvelle Orangerie, Médiathèque à Lunéville, en janvier 2018, 7 bibliothèques associatives et municipales ont rejoint le Réseau des bibliothèques et médiathèques du Lunévillois par le biais d'une charte d'adhésion.

La Médiathèque à Baccarat a ouvert ses portes en janvier 2020 et a rejoint ce réseau afin de rayonner sur le bassin sud-est du territoire.

Ce réseau a pour enjeux :

- d'élargir et de diversifier les publics de la lecture publique,
- d'animer culturellement le territoire,
- de garantir un accès à tous à une bibliothèque sur le territoire de la CCTLB.

Les actions se déclinent en plusieurs axes dans les établissements de lecture publique :

- la constitution de fonds documentaires d'actualité et proches des centres d'intérêts des usagers,
- des actions de médiation (accueils de groupes) en lien avec les partenaires socio-culturels du territoire (Pôle Emploi, Mission locale, structures petite enfance, écoles, collèges, lycées, institutions spécialisées, associations...),
- des actions d'inclusion numérique (accueil personnalisé sur rendez-vous, accueils de scolaires) et le développement d'ateliers de sensibilisation à des matériels innovants pour lutter contre la fracture numérique,
- la prise en compte d'enjeux sociaux territoriaux tels que l'appropriation du langage et la lutte contre l'illettrisme, le lien social et la parentalité,
- des fonds et des actions en direction des publics éloignés de la culture en raison d'un handicap (visuel, auditif, trouble du langage) ou d'un éloignement géographique (actions hors les murs).

L'État, par l'intermédiaire de la DRAC, soutient et encourage ces orientations qui peuvent être prises en compte dans le cadre d'un CTL.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée d'approuver la demande de renouvellement du Contrat Territoire Lecture de 2025 à 2027.

*Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,*

- Approuve la demande de renouvellement du Contrat Territoire Lecture de 2025 à 2027 entre l'État et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat qui fixe les objectifs et les moyens du développement de la Lecture publique ;
- Autorise le Président à signer ladite convention et les avenants qui pourraient en découler ;
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget pour les années 2025, 2026, 2027.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO  
2024.12.23 12:03:26 +0100  
Ref:7857788-11795036-1-D  
Signature numérique  
le Président